

Foto : David Klein



DU RELÈVEMENT AU DÉVELOPPEMENT

RAPPORT ANNUEL
2012-2013



FONDS
DE RECONSTRUCTION
D'HAÏTI



QU'EST-CE QUE LE FRH?

Le Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) est un fonds fiduciaire auquel contribuent plusieurs bailleurs, qui mobilise, coordonne et alloue un financement sous forme de don en appui au Plan d'Action du Gouvernement haïtien (GH) pour le Redressement et le Développement National. En mars 2010, le GH a demandé à l'Association pour le Développement International (ADI) de la Banque mondiale de servir de Secrétariat et de Fiduciaire du Fonds.

Des élèves de Kenscoff recevant des kits scolaires financés par le FRH pour l'année scolaire 2012-2013. **Reconstruction du secteur éducatif**

Photo courtoisie du FRH

Le FRH rassemble les contributions des bailleurs pour fournir du financement aux activités prioritaires qui sont demandées par le GH et approuvées par le Comité de Pilotage du FRH. Il y a un processus réglementé d'approbation des financements et une procédure accélérée pour les requêtes de moins de 1 million USD. Le FRH peut financer des activités incluant, entre autres, les secteurs infrastructures, services, développement communautaire, environnement, génération de revenus et appui budgétaire. Les activités sont réalisées par une ou plusieurs agences d'exécutions et sont évaluées et supervisées par une Entité Partenaire (la Société Internationale de Finance, la Banque Interaméricaine de Développement, les Nations Unies ou la Banque mondiale).

Le FRH est gouverné par un Comité de Pilotage qui est présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances et qui est constitué de représentants du GH (le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe), des bailleurs les plus importants, des Entités Partenaires, du Fiduciaire, d'observateurs de la Société Civile Haïtienne, du Gouvernement local, du Secteur Privé, de la Diaspora et des ONGs internationales. Au cours de ses trois premières années le Comité de Pilotage s'est réuni dix fois pour décider de l'allocation de 274 millions USD pour 17 activités de reconstruction et mettre de côté près de 100 millions USD pour des projets prioritaires déjà identifiés.

Sur la base des bonnes pratiques relevées dans d'autres fonds multi-bailleurs pour le relèvement et la reconstruction, le FRH s'applique à suivre les principes suivants

- **Leadership du Gouvernement** – la structure de direction et le processus d'approbation des subventions sont dirigés par le Gouvernement haïtien en tant que Président du mécanisme FRH ;
- **Financement stratégique** – les ressources du FRH augmentent la flexibilité en fournissant un financement pour la reconstruction qui n'est pas disponible parmi les financements réservés des autres sources;
- **Standards** – le FRH et ses activités adhèrent aux standards internationaux et les bonnes pratiques dans des domaines clés tels que la gestion financière, la passation de marchés, la réduction de la pauvreté, la bonne gouvernance, la durabilité environnementale, l'équité du genre;
- **Renforcement des capacités existantes** – le FRH cherche à travailler avec et à financer les programmes existants ayant réussi incluant ceux qui construisent le capital social, c'est-à-dire, à travers des programmes de développement participatifs au sein des communautés, et améliorer la capacité des ministères concernés, des représentants du gouvernement local, des entreprises privées, et des ONGs ayant fait leurs preuves;
- **Bonne gouvernance** – le FRH et ses activités encouragent la participation des différents niveaux de gouvernement, de la société civile, du secteur privé, de la diaspora et des partenaires de développement et encouragent un processus de reconstruction transparent et justifié; et,
- **Gestion rapide et efficace** – le FRH vise à s'assurer de la livraison rapide et efficace de ses activités tout en gérant les risques pour la production de résultats de grande qualité



Avant

Après

Le parc Jean-Marie Vincent avant et après le projet.

Projet de logements et de reconstruction des quartiers à Port-au-Prince (PREKAD)

Photo courtoisie de IOM & FRH

Le 21 décembre 2012, le Conseil des Ministres s'est réuni et a décidé de présenter au FRH

une requête de 51 millions USD

pour le financement de cinq activités prioritaires.

Au cours de la période allant de juillet à septembre 2012, le nouveau Premier Ministre haïtien a demandé la révision des procédures du FRH pour l'incorporation du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) comme nouvelle contrepartie du FRH, de même qu'un processus révisé d'approbation des subventions. Le nouveau processus implique trois étapes pour l'acheminement des requêtes de financement au FRH:

1. Les postulants soumettent une Note Conceptuelle de Projet (NCP) via une agence du gouvernement au MPCE pour évaluation
2. Le Premier Ministre sélectionne les propositions évaluées à soumettre au Conseil des Ministres
3. Le Conseil des Ministres approuve les requêtes de financements au FRH lesquelles sont alors transmises au Secrétariat du FRH par le MPCE

Une approche rationalisée pour les requêtes de financement visant l'appui budgétaire fut par la suite introduite, selon laquelle le Ministère de l'Economie et des Finances peut soumettre directement une requête au Conseil des Ministres.

Pendant le dernier trimestre de 2012, des agences gouvernementales ont travaillé avec les Nations Unies et la BID à la préparation d'une douzaine de NCP à financer par le FRH. Ces NCP ont été évaluées par le MPCE et priorisées par le Premier Ministre en consultation avec le MPCE et le Ministère des Finances. Le 21 décembre 2012, le Conseil des Ministres s'est réuni et a décidé de présenter au FRH une requête de 51 millions USD pour le financement de cinq activités prioritaires. Le Comité de pilotage du FRH a également approuvé la restructuration de trois projets en vue d'une meilleure utilisation des fonds alloués en appui aux priorités du Gouvernement haïtien.

Pendant la seconde moitié de l'année fiscale, le FRH s'est concentré sur la sélection de moyens appropriés pour le financement des priorités gouvernementales. Le Comité de pilotage a décidé de réserver des fonds additionnels pour l'appui budgétaire, et le Ministre des Finances a promis que les activités prioritaires mentionnées ci-dessus seraient dans ce cas financées via le budget gouvernemental. En sa qualité d'Entité partenaire, la Banque mondiale a alors préparé des opérations pour allouer jusqu'à 43 millions USD pour l'appui budgétaire (y compris 23 millions USD de cofinancement du FRH). En d'autres mots, après une période difficile d'instabilité, de négociation et de partenariat, le FRH est de retour.

3^{EME} ANNEE DES OPERATIONS

Pendant la troisième année d'opérations, la mise en œuvre du programme s'est poursuivie régulièrement, avec des décaissements en augmentation au niveau des projets, passant de 94 millions USD en 2010 à 144 millions USD en 2013, soit un taux de décaissement au niveau des projets de 56% pour 2013. Entre la première et la troisième année, les décaissements ont augmenté de 53% : ils sont passés de 15% du total des fonds approuvés pendant la première année à 56% du total des fonds approuvés pendant la troisième année. Des 17 projets approuvés pour un montant total de 274.1 millions USD (incluant des frais de projets), les fonds de sept projets ont été totalement décaissés, neuf sont en cours d'exécution (dont trois restructurés), et un est en cours de préparation. Au moment de l'impression du rapport annuel, quatre nouvelles Notes Conceptuelles de Projet à financer par le FRH ont été soumises à l'approbation du Conseil des Ministres. Les activités au niveau des projets et les niveaux de décaissement varient selon l'Entité partenaire. Les taux de décaissements sont de 77% pour l'ONU, 43% pour la Banque mondiale, et 14% pour la BID.

La restructuration des trois projets a été approuvée par le Comité de Pilotage pour que les fonds alloués soient mieux utilisés pour appuyer les priorités du Gouvernement d'Haïti. La restructuration de ces projets - le projet de Reconstruction des Logements (65 millions USD; Banque mondiale), le projet de Fonds de Garantie de Crédit Partiel (12.5 millions USD; Banque Interaméricaine de Développement), et le projet de Mitigation des Désastres Naturels dans le Département du Sud (14 millions USD; Banque Interaméricaine de Développement) devrait permettre une accélération des décaissements pour la Banque Interaméricaine de Développement et la Banque mondiale au cours l'année à venir.

94 millions USD
en **2010**
144 millions USD
en **2013**

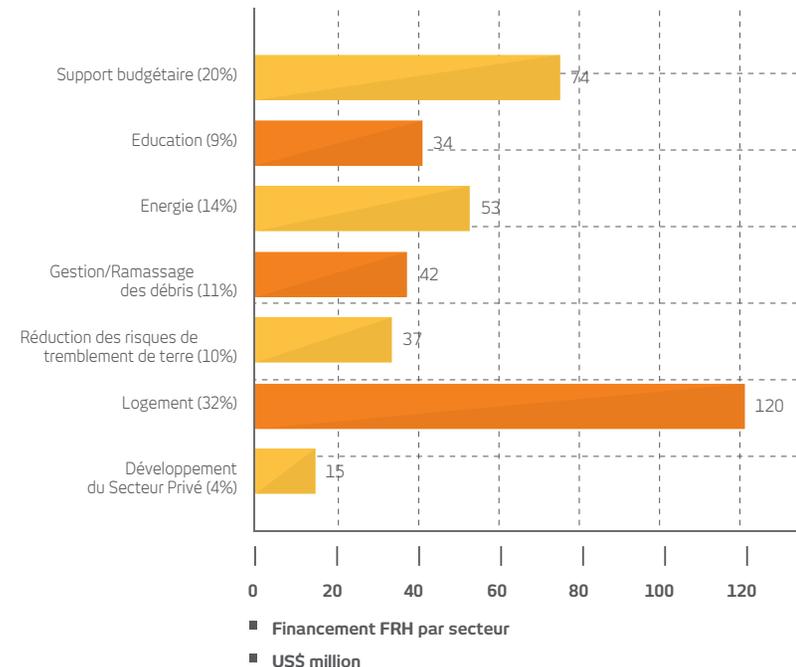


Maisons parasismiques et anticycloniques à Morne Hercule
▶ **16 Quartiers/6 Camps**

Photo courtoisie des NU

RESULTATS

Le portefeuille actuel du FRH est diversifié à la fois de manière sectorielle et géographique reflétant la nature pluridimensionnelle de l'effort de la reconstruction et le large éventail des besoins de financement. Le logement et l'appui budgétaire sont les deux plus importants secteurs appuyés à travers le FRH avec des allocations de 120 millions USD et de 74 millions USD respectivement (ce qui représente à la fois les ressources allouées et celles mises en réserve).



Le FRH est une importante source de financement de départ et a de la valeur ajoutée en matière de levée de fonds de cofinancement de différentes autres sources en appui à des projets sur plus grande échelle. Les allocations actuelles du FRH de 274 millions USD à des activités de reconstruction devraient résulter en un financement de projets d'un montant total de \$503 millions. Cela signifie qu'en moyenne chaque projet est cofinancé à hauteur de 45%. Avec US\$229 millions en cofinancement, chaque dollar du FRH génère près d'un dollar de ressources additionnelles.

FONDS ADDITIONNELS LEVES

(listed in descending order of Steering Committee approval date)

Nom du Projet	Contribution FRH (en millions USD)	Cout Total du Projet (en millions USD)	Levée de Fonds Additionnels (% du cout total du projet)
Programme de Renforcement des Capacités de la CIRH	1	1	0%
Opération d'Appui à la Politique de Développement d'Urgence (Appui Budgétaire)	25	55	55%
Projet de Gestion de Débris	16.95	16.95	0%
Réduction des Risques de Désastres dans le Département du Sud	8	11	27%
Programme de Développement Durable pour le Sud-Ouest d'Haïti	8	12.55	36%
Renforcement des Capacités pour la Gestion des Risques de Désastres	2	2	0%
Démolition et Enlèvement des Débris avec de la Machinerie Lourde	25	25	0%
Établissement d'un Fonds de Garantie de Crédit Partiel - RESTRUCTURÉ	12.5	35	64%
Atténuation des Désastres Naturels dans le Département du Sud - RESTRUCTURÉ	14	34	59%
Reconstruction du Secteur Educatif (1)	10	81	88%
Projet de Logements et de Reconstruction des Quartiers à Port au Prince - RESTRUCTURÉ	65	65	0%
Programme d'Appui à la Reconstruction des Logements et des Communautés	24.67	30.77	20%
Plan de Prévention des Séismes pour le Grand Nord d'Haïti	9.96	9.96	0%
Opération d'Appui Budgétaire Ciblé	15	15	0%
16 Quartiers/6Camps	30	51.5	42%
Développement de la Production et du Traitement du Lait en Haïti	2	2	0%
Reconstruction du Secteur Educatif (2)	5	55	91%
Moyenne des Fonds additionnels levés	274.08	502.73	45%

(% moyenne totale du projet.)

Ce portefeuille significatif a permis aux activités financées par le FRH d'atteindre des résultats importants incluant :

- Faciliter le retour de plus de 17,000 ménages de 52 camps dans leurs quartiers d'origine;
- Faciliter la réparation et la reconstruction de logements pour 1640 ménages;
- Enlever 914,537 mètres cube de débris dans les quartiers urbains;
- Construire et réparer 14 abris provisoires pour protéger 2000 personnes supplémentaires contre les tempêtes tropicales et/ou les ouragans ;
- Réduire les risques dans les zones sujettes aux catastrophes en reboisant 1300 hectares, en protégeant les berges, en construisant des digues et en nettoyant plus de 30 km de canaux;
- Fournir à 180,000 élèves du niveau préscolaire et primaire de 292 écoles dans les 10 départements du pays des kits scolaires, des livres et des uniformes ;
- Créer des emplois temporaires pour 24,363 personnes dans la gestion des débris, la construction et la réduction des risques de désastres ; et,
- Appuyer le secteur privé pour un plus grand accès au crédit et une valeur ajoutée dans le secteur de l'agriculture.

Conservation des sols et reboisement à Port-Salut.

Projet de réduction des désastres dans le département du Sud

Photo courtoisie du FRH



LEÇONS APPRIS

Pendant sa troisième année d'opérations, la communauté du FRH a appris et/ou reconfirmé les leçons suivantes:

- **Un retour à des dispositions « normales » a été garanti** – le long processus pour se mettre d'accord sur l'intégration d'une nouvelle contrepartie et de nouvelles procédures a abouti à un système qui applique des procédures régulières via des institutions gouvernementales. Bien que ce processus soit plus long que ne l'était l'application des dispositions initiales agréées avec le CIRH, il devrait renforcer les capacités du GH ainsi que la légitimité et l'appropriation des requêtes de financement présentées au FRH.
- **Le travail via des Entités partenaires permet d'assurer que les fonds sont efficacement dépensés** – les Entités partenaires du FRH appliquent des normes internationales de bonne pratique de gestion financière, de passation de marchés, de sauvegardes environnementales et sociales, de conception de projet, et de suivi et d'évaluation de l'utilisation du financement du FRH.
- **Une structure efficiente minimise les coûts administratifs** – le FRH a l'un des ratios les plus modérés de dépense totale (moins de 5%) de tous les fonds fiduciaires à bailleurs multiples post-désastre. Cela peut s'attribuer à des Entités partenaires bien assises, un Secrétariat d'une taille modeste, un Fiduciaire efficient, et une répartition claire du travail entre eux.
- **Les préférences des bailleurs entraînent des compromis** – Côté positif: le fait que des bailleurs expriment des préférences pour l'utilisation de leurs contributions a accru le niveau de confiance chez les bailleurs que les fonds du FRH seront utilisés à des fins d'intérêt spécifique pour les bailleurs. Cela a aidé à faciliter l'approbation des contributions du FRH financées par des capitaux des bailleurs, et donc a potentiellement augmenté le montant total du financement disponible pour le FRH. Côté négatif: réserver des fonds pour garantir que les préférences sont respectées a réduit le niveau de flexibilité et de disponibilité du financement du FRH.
- **Une structure de gouvernance indépendante est inestimable** – le FRH a pu poursuivre ses opérations, en dépit de l'instabilité, en partie parce qu'il dispose d'une structure de gouvernance indépendante. Ainsi, pendant que le GH commençait à appliquer de nouvelles procédures et des dispositions de contrepartie, le Comité de pilotage du FRH, son Secrétariat, son Fiduciaire et ses Entités partenaires ont continué à fonctionner.

PROCHAINES ETAPES

L'année à venir représente le mi-parcours dans l'existence du FRH et une opportunité d'évaluer la performance et d'explorer les options pour l'avenir. Une révision évaluera l'efficacité et l'efficacé du FRH tant en termes d'impact de développement que de performance opérationnelle, générant des leçons et des recommandations dans le processus. Ces dernières seront utilisées pour préparer une évaluation visant l'avenir et des options pour le futur du FRH. Un résumé des résultats de cet exercice sera présenté dans le prochain rapport annuel du FRH.



Des travailleurs fabriquant des briques de pavés à partir de débris recyclés.

Démolition et enlèvement des débris avec de la machinerie lourde

Photo courtoisie du FRH



Fonds de Reconstruction d'Haïti

Fonds pour le redressement, la reconstruction et le développement d'Haïti



Secrétariat du Fonds de Reconstruction d'Haïti
Ministère de la Planification
et de la Coopération Externe

387, route de Bourdon, Port-au-Prince

☎ + (509) 3798 0817

✉ info@haitireconstructionfund.org

🌐 www.haitireconstructionfund.org

www.fondsdereconstructionhaiti.org

